

2022

L'ESSENTIEL

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel 2022, disponible sur le site de la Fondation : www.actionenfance.org/fondation-action-enfance/transparence-financiere ou obtenu sur simple demande écrite.

ALAIN DAVID
TRÉSORIER



LE MOT DU TRÉSORIER...

Le fort développement de l'année 2022 s'est réalisé dans un contexte inflationniste qui a affecté nos coûts de fonctionnement.

Tout d'abord, deux mesures bienvenues ont augmenté nos charges salariales. Depuis le 1^{er} avril 2022, les salariés du secteur social bénéficient de la prime dite Ségur de 183 € nets par mois. De plus, en décembre a été décidée une augmentation de 3% de la valeur du point de notre convention collective, rétroactive au 1^{er} juillet 2022. Ces mesures ont permis de mieux récompenser l'engagement des salariés d'ACTION ENFANCE qui s'occupent quotidiennement des enfants placés. Puis, comme tout le monde, nous avons subi l'inflation, en particulier celle des prix de l'énergie et de l'alimentation.

Tous ces effets n'avaient pas été prévus dans les budgets, sur la base desquels les Départements fixent les prix de journées qu'ils nous versent. De ce fait, la gestion dite contrôlée, c'est-à-dire financée par les Départements, dégage un déficit de 978 K€ que ces derniers devront prendre en charge selon des modalités qui restent à discuter avec chacun d'entre eux. Ce déficit a été compensé par un excédent de 1 480 K€ de la gestion libre constituée par les dons et legs reçus par la Fondation. En effet, alors que les dons ont continué à progresser régulièrement (+3,3% à 5,6 M€), les legs et assurances-vie ont retrouvé leur niveau moyen des dernières années à 4,9 M€.

Grâce à la **qualité de notre modèle**, notre activité a continué à croître puisque le nombre d'enfants accueillis est passé en moyenne de 912 en 2021 à 987 en 2022. Cette croissance provient surtout du développement des services de placement à domicile (PEAD) en Seine-et-Marne et dans l'Essonne ainsi que de l'ouverture de 21 places supplémentaires au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly.

Nos fonds propres dépassent dorénavant 74 M€ et le montant de la dette contractée pour financer nos nouveaux investissements est passé de 5 à 9 M€.

Cela traduit une bonne solidité financière, favorisée par le soutien durable de nos donateurs, partenaires privés et institutionnels, et par l'implication de nos salariés. Soyez-en tous remerciés.

... DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

L'année 2022 a été marquée par l'analyse de la diversité des modes d'accueil au sein de la Fondation et leur pertinence au cœur de son Projet. Les Villages d'Enfants et d'Adolescents ont été créés sur un modèle d'accueil, dans la durée, de fratries en maisonnées.

Ce schéma a progressé en raison de l'évolution de la société et des demandes des Conseils départementaux. Parce qu'ACTION ENFANCE doit s'adapter au mieux en tant qu'acteur spécifique de la Protection de l'enfance, de nouvelles structures sont apparues progressivement au sein des établissements.

Ces nouveaux dispositifs ont un impact au niveau de l'architecture des Villages, mais aussi de la formation des éducateurs familiaux.

Ainsi, **ACTION⁺**, mis en place depuis 2019, accompagne tout majeur ayant grandi dans les Villages ACTION ENFANCE, afin de faciliter la constitution d'un réseau social et leur insertion dans la société.

Le Service d'accompagnement renforcé (SAR), demandé dans le cadre de certains appels à projets départementaux, accompagne, dans une maison séparée du Village, des enfants aux situations complexes, c'est-à-dire, présentant des troubles du comportement, allant de l'isolement à la violence, et qui nécessitent un encadrement particulier.

Le placement éducatif à domicile (PEAD) permet d'éviter les séparations d'avec les parents en laissant les enfants placés à domicile sous le contrôle d'un éducateur qui se déplace plusieurs fois par semaine.

L'accueil mère-bébé permet à des mères mineures, en situation de placement, de prendre soin de leur nouveau-né et de préparer leur insertion professionnelle. Plusieurs services sont étudiés : le suivi des familles d'accueil, la semi-autonomie en appartement...

Tous ces dispositifs nécessitent une organisation et des équipements reconnus par les pouvoirs publics, mais aussi une communication adaptée, car plusieurs de ces structures, comme le dispositif d'après placement **ACTION⁺**, sont financés intégralement grâce à la générosité de nos donateurs.

Un grand merci aux équipes de la Fondation, à nos soutiens institutionnels et privés.



BRUNO RIME
PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
ÉDUCATIVE ET SOCIALE



La Fondation ACTION ENFANCE est membre de l'organisme DON en CONFIANCE qui lui a renouvelé son label le 11 mai 2023. donenconfiance.org



Depuis 65 ans, la Fondation ACTION ENFANCE a pour mission de protéger et éduquer des enfants séparés de leurs parents pour des raisons de maltraitance ou de lourdes négligences familiales. Elle leur permet de grandir, frères et sœurs ensemble, de l'enfance à l'âge adulte, au sein de Villages d'Enfants et d'Adolescents. Son action est financée par les Conseils départementaux qui lui confient les enfants ainsi que par des donateurs et partenaires privés.

Notre mission

ACCUEILLIR

des frères et sœurs en danger, séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves, tout en maintenant, dans la mesure du possible, le lien avec les parents.

PROTÉGER

en garantissant un accompagnement constant par une équipe d'éducatrices/teurs familiaux, dans un cadre chaleureux et rassurant.

ÉDUIQUER

de la petite enfance à la vie adulte, soutenir l'enfant dans tous les domaines pour préparer son avenir et l'accompagner sur le chemin de l'autonomie.

Nos principes d'actions

PÉRENNISER

ACTION ENFANCE est une fondation reconnue d'utilité publique qui a pour vocation de poursuivre une mission pérenne. Engagée depuis 65 ans en Protection de l'enfance, elle consolide ses modes d'accueil tout en innovant.

S'ADAPTER

La Fondation perdure car elle s'adapte au contexte de la Protection de l'enfance qui évolue. ACTION ENFANCE s'est enrichie de nouveaux dispositifs qui répondent aux besoins des enfants et des Départements.

SE DÉVELOPPER

Forte de ses 15 Villages d'Enfants et d'Adolescents, la Fondation vise à étendre son action à plus de Départements afin d'accueillir encore plus d'enfants en danger en France.

Nos réalisations

CONSTRUIRE

Pour accueillir toujours plus de frères et sœurs, ACTION ENFANCE répond aux demandes des Départements et a initié une nouvelle génération de Villages d'Enfants et d'Adolescents sous la forme d'écoVillages à performance énergétique élevée. Sablons est la première réalisation inaugurée en mai 2022, s'ensuivront Chinon ainsi que de nombreux projets en cours.

DIVERSIFIER LES ACCUEILS

Les Villages d'Enfants et d'Adolescents s'enrichissent d'un ensemble de dispositifs destinés à répondre à des situations d'enfants variées. Le placement à domicile (PEAD) a été développé ainsi que des appartements de semi-autonomie situés dans le centre de grandes villes, permettant un accès plus aisé aux études et formations.

ACCOMPAGNER LES PROJETS

ACTION ENFANCE souhaite rester présente pour toute personne ayant été accueillie dans un de ses Villages d'Enfants et d'Adolescents et ce, à tout moment de sa vie. ACTION+, le dispositif d'accompagnement des anciens de la Fondation, agissant à proximité des Villages, a accompagné les projets de 170 bénéficiaires en 2022.

ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS

367 NOUVEAUX ENFANTS ET JEUNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS À LA FONDATION DONT 268 EN FRATRIES

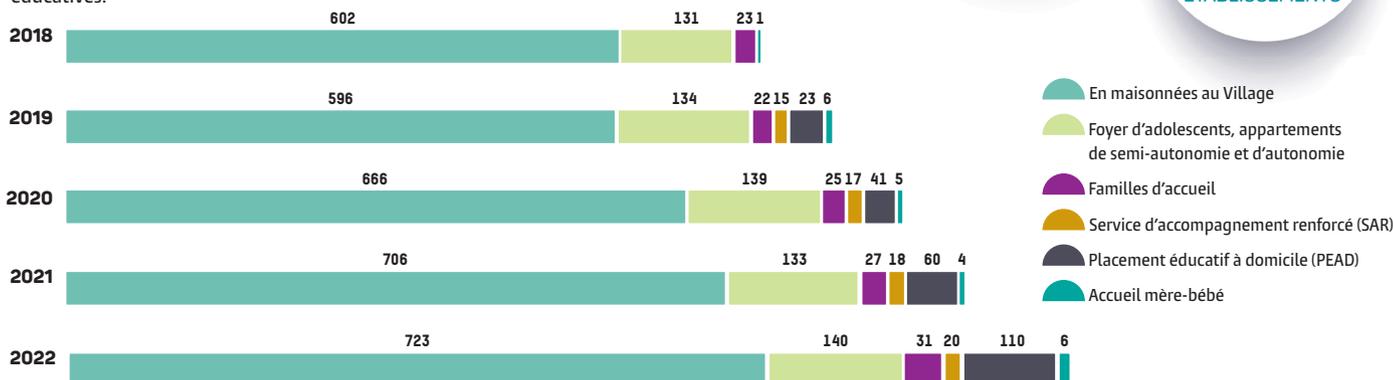
288 ONT QUITTÉ LA FONDATION, DONT :

- 167 retours en famille
- 50 majeurs indépendants, fin de mesure de placement
- 60 en familles d'accueil ou établissement hors ACTION ENFANCE
- 11 motifs autres

29 SONT PASSÉS D'UN MODE D'ACCUEIL À UN AUTRE À LA FONDATION

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR MODE D'ACCUEIL

Un Village d'Enfants et d'Adolescents est conçu dans une logique de parcours de placement des enfants et adolescents. Il comprend un ensemble de dispositifs qui lui sont rattachés : maisons au Village, appartements de semi-autonomie et d'autonomie, placements à domicile, accompagnements renforcés, accueil mère-bébé, familles d'accueil... Cet ensemble de structures permet d'accueillir les jeunes confiés, selon leurs besoins, dans une continuité de lieu et d'équipes éducatives.

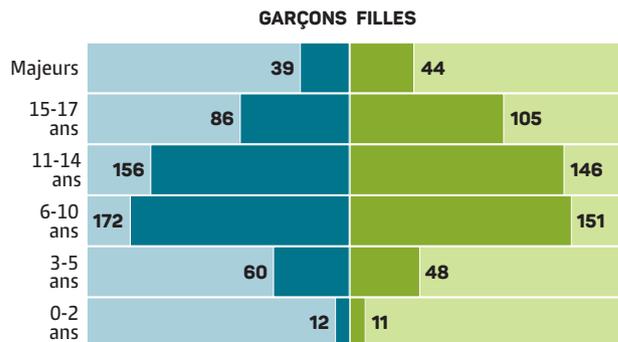


1030 ENFANTS ACCUEILLIS AU 31/12/2022 DONT 805 EN FRATRIE

170 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR ACTION+

98% DE TAUX D'OCCUPATION EN MOYENNE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

PYRAMIDE DES ÂGES DES ENFANTS ACCUEILLIS



SCOLARITÉ

69% ÉTUDES GÉNÉRALES

- 10% en maternelle
- 31% en primaire
- 23% en collège
- 4% en lycée
- 1% en études supérieures

15% FORMATION PROFESSIONNELLE

- 9% en lycée professionnel
- 6% en apprentissage

12% ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ / RECONNAISSANCE MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

- 6% ULIS
- 4% IME
- 2% ITEP

4% SCOLARITÉ ADAPTÉE (Segpa, Erea)

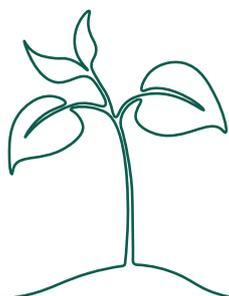
959
ENFANTS ET JEUNES SCOLARISÉS

- 93% DES ENFANTS sont scolarisés ou en formation professionnelle
- 7% DES ENFANTS ET JEUNES ne sont pas encore en âge scolaire, ont un emploi ou sont en recherche d'emploi

VIE EN PLACEMENT

4 ans

C'EST LA DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR* DES ENFANTS EN VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS, (*jusqu'à 15 ans pour certains)



LES ÉQUIPES DE LA FONDATION

1003

SALARIÉS au 31/12/2022
dont 883 en CDI et 120 en CDD*

ÉQUIPES ADMINISTRATIVES ET SIÈGE

- 101 personnes, dont :
 - 15 directrices/teurs d'établissement
 - 7 directrices/teurs au siège

ÉQUIPES ÉDUCATIVES

- 49 chefs de service
- 500 éducatrices/teurs familiaux / assistant(e)s familiaux
- 105 éducatrices/teurs 35h

PARAMÉDICAL

- 25 psychologues
- 7 infirmières

SERVICE GÉNÉRAUX

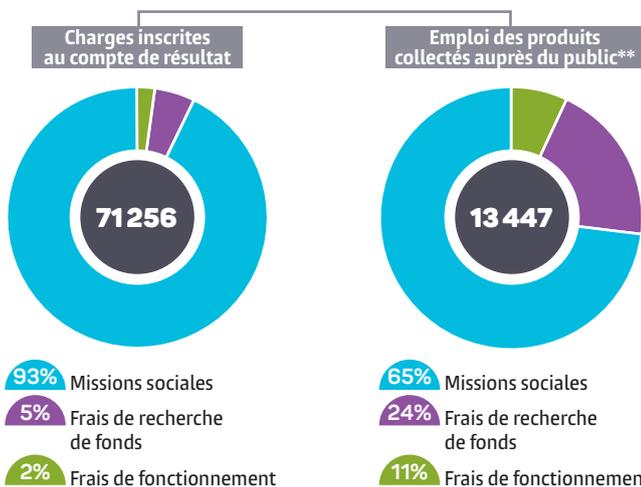
- 96 personnes

* pour remplacement de congés maladie, maternité etc.

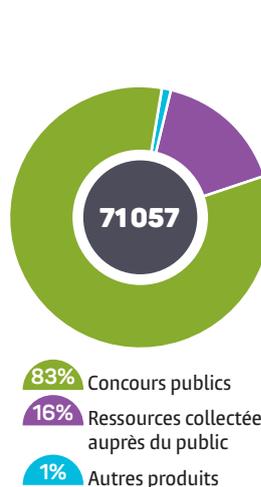
FINANCEMENT

en milliers d'euros au 31 décembre 2022

CHARGES*

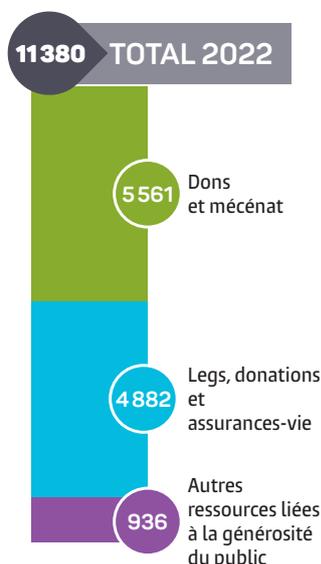


PRODUITS*



COLLECTE

en milliers d'euros



* Hors dotations/reprises de provisions et fonds dédiés.

** Charges financées par la générosité du public (CROD p.10) : Missions sociales + Frais de recherche de fonds + Frais de fonctionnement (total : 10 513) + Investissements financés par la générosité du public (6 754) - Nouveaux emprunts et subventions investissements (-3 820).

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (en milliers d'euros)

ACTIF

NATURE	AU 31/12/2022			RAPPEL AU 31/12/2021
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEM. OU PROVIS.	VALEUR NETTE	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 789	1 417	372	420
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 358	39 598	46 760	44 960
BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS	4 551	-	4 551	3 449
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 105	-	3 105	3 089
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	95 804	41 014	54 789	51 918
CRÉANCES ET CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	13 547	327	13 220	10 205
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	31 423	-	31 423	31 203
DISPONIBILITÉS	4 302	-	4 302	4 816
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	49 272	327	48 945	46 225
TOTAL DE L'ACTIF	145 075	41 341	103 734	98 142

PASSIF

NATURE	AU 31/12/2022	RAPPEL AU 31/12/2021
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES (1)	32 884	32 459
REPORT À NOUVEAU	40 354	39 097
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (2)	502	1 682
dont résultat sous gestion contrôlée	-978	1 895
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	633	572
TOTAL DES FONDS PROPRES	74 373	73 810
Fonds reportés liés aux legs et donations	5 769	4 273
Fonds dédiés	677	485
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	6 446	4 758
Provisions pour risques et charges	3 279	4 142
TOTAL PROVISIONS	3 279	4 142
DETTES FINANCIÈRES	8 633	4 919
DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	11 003	10 514
TOTAL DES DETTES	19 636	15 433
TOTAL DU PASSIF	103 734	98 142

(1) Politique de réserves : Au 31/12/2022, les réserves de la Fondation incluent 2,9 M€ de réserves issues de la gestion contrôlée dont l'utilisation sera décidée par les Départements. L'ensemble des réserves participent au développement des actions de la Fondation.

(2) Le résultat réalisé en gestion libre est un excédent de 1 480 K€ qui viendra en augmentation du report à nouveau.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) AU 31 DÉCEMBRE 2022 (en milliers d'euros)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION

	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	11 380	11 380	8 918	8 918
Dons manuels et mécénat	5 561	5 561	5 365	5 365
Legs, donations et assurances-vie	4 882	4 882	2 942	2 942
Autres produits liés à la générosité du public (4)	936	936	612	612
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	708		1 491	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	58 970		55 148	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 311		1 329	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	76	76	35	35
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	72 444	11 456	66 921	8 954
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES (1)	66 539	5 796	59 609	5 007
1.1 - Réalisées en France	66 142	5 399	59 220	4 619
1.2 - Réalisées à l'étranger	397	397	388	388
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (2)	3 293	3 293	3 229	3 229
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (3)	1 424	1 424	1 165	1 130
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	418	-	1 022	-
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	268	268	214	214
TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION	71 942	10 781	65 238	9 581
EXCÉDENT OU DÉFICIT	502	675	1 682	- 627

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice. » Cabinet Léo, Jégard et Associés

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) AU 31 DÉCEMBRE 2022 (en milliers d'euros)

Ressources reportées liées à la générosité du public

	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	4 691	9 172
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	675	- 627
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	150	-3 854
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	5 516	4 691

Le solde des ressources liées à la générosité du public hors fonds dédiés s'élève à 5 516 K€ en 2022 en hausse de +825 K€, hausse expliquée par le résultat excédentaire de la générosité du public (+ 675 K€) ainsi que les désinvestissements nets effectués en 2022 dans le cadre de l'ouverture de nouveaux Villages ou dispositifs d'accueil (+ 150 K€)

Contributions volontaires en nature

	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	170	324
Réalisées en France	170	324
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	42	81
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL	212	405

	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	212	405
Bénévolat	-	-
Prestations en nature	26	79
Dons en nature	186	326
TOTAL	212	405

Missions sociales (1)

Ce poste comprend les charges engagées par la Fondation pour réaliser ses missions sociales.

Frais de recherche de fonds (2)

Ce poste correspond aux frais engagés pour rechercher et traiter les dons et libéralités.

Frais de fonctionnement (3)

Ce poste comprend les coûts engagés pour la gestion de la Fondation non pris en charge par les Départements.

Autres produits liés à la générosité du public (4)

Cette rubrique comprend principalement les produits financiers.

GRÂCE À VOS DONNS*...

1 067 K€

Pour renforcer L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'accompagnement des enfants et des jeunes accueillis dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents fait l'objet d'une attention constante des équipes éducatives. Les Conseils départementaux financent la grande majorité des postes qui permettent d'assurer un accueil de type familial, mais nous avons besoin de renforcer ponctuellement ces équipes d'éducateurs supplémentaires que nous pouvons embaucher grâce à la générosité de nos donateurs. Vos dons permettent également de former en interne nos équipes éducatives à la spécificité de notre mode d'accueil de type familial.

*Ces montants, donnés pour exemple, ne représentent pas la totalité des dons et libéralités reçus en 2022.

2 431 K€

Pour permettre LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DES VILLAGES

Les Villages d'Enfants et d'Adolescents incarnent notre mode d'accueil. Ces dispositifs comprennent, de plus en plus, des lieux de vie destinés à répondre à toutes les situations des enfants qui nous sont confiés : Villages d'Enfants et d'Adolescents, appartements de semi-autonomie et d'autonomie, services d'accompagnement renforcé pour situations complexes, services de placement éducatif à domicile, accueil mère-bébé, espaces de rencontre parents-enfants... Nos Villages sont créés à la demande des Départements. Votre générosité nous permet d'acquiescer les terrains mais aussi d'avancer la trésorerie nécessaire à leur construction dans le souci de bâtir des établissements adaptés permettant le meilleur accompagnement d'enfants de tous âges, par nos équipes éducatives, dans un cadre de vie et de travail de grande qualité.

853 K€

Pour répondre AUX BESOINS DE TOUS ET DE CHACUN

Nous tenons à proposer aux enfants et aux jeunes des séjours de vacances, des activités extrascolaires sportives ou artistiques régulières, des sorties, des animations culturelles tout au long de l'année... Autant d'activités, financées grâce aux dons, nécessaires à leur reconstruction. Les dons nous permettent aussi d'accompagner chaque enfant et chaque jeune, au plus près des besoins qui leur sont spécifiques, par exemple au travers d'un accompagnement thérapeutique en libéral (psychologue, psychomotricien...) ou de soutien scolaire.

Enfin, nous avons mis en place, grâce à la générosité de nos donateurs, un dispositif d'accompagnement après placement, ACTION+, destiné aux jeunes sortis des établissements de la Fondation, pour leur garantir une présence et un suivi au-delà de leur placement, à n'importe quel moment de leur vie.

merci

À NOS DONATEURS ET BIENFAITEURS

À NOS PARTENAIRES PRIVÉS



À NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



À nos parrains

